

EXTRAITS



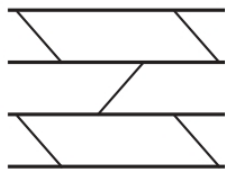
Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.

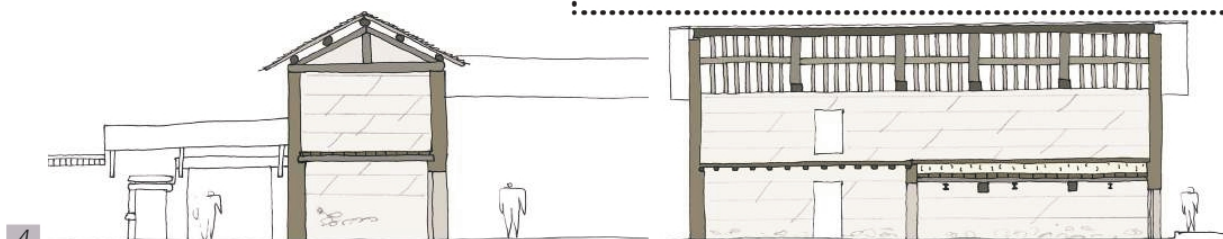
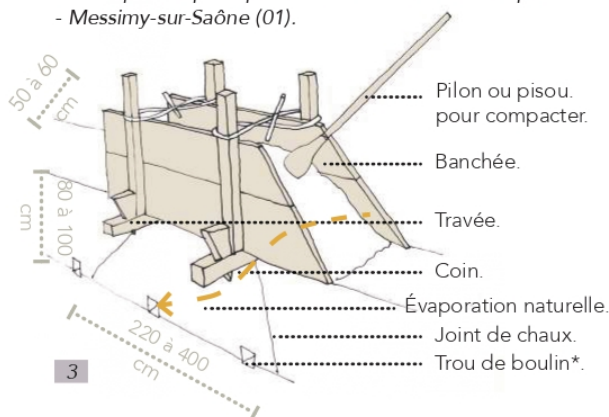


2.3 LES MATÉRIAUX

LE PISÉ



1 : Ancienne dépendance d'une ferme - Saint-Étienne-sur-Chalaronne (01).
 2 : Détail d'une maçonnerie en pisé de terre.
 3 : Principe de construction d'un mur en pisé de terre.
 4 : Coupes de principe d'une ancienne ferme en pisé - Messimy-sur-Saône (01).



Le pisé est un mélange d'argile crue, de sable de gravier et d'eau, compactés et tassés **sur site** au moyen de banches. Souvent, la mare devant de la maison, est l'héritage d'une carrière de terre.

En France, la région Auvergne-Rhône-Alpes, concentre quasiment la moitié des édifices en pisé de terre* du territoire. Ils se situent principalement dans les départements de la Savoie, de l'Isère, de l'Ain, du Rhône et de la Loire ; la Saône-et-Loire, l'Allier et le Puy de Dôme. Cette ressource offre **divers intérêts** : économique, disponible, **local**, esthétique, **recyclable**... Elle bénéficie d'une bonne inertie et acoustique.

Ses limites sont l'intolérance au béton ; contrairement à la chaux, il bloque la respiration du parement. Le pisé est fragile à l'eau, d'où l'importance des passées de toiture* et, selon les cas, d'un enduit de protection à la chaux. Il demande un entretien régulier, en particulier en veillant à combler les fissurations verticales, accentuées par l'infiltration des eaux de ruissellement. Le pisé, à sa construction, nécessite un temps de séchage important entre chaque lit. *Voir fiche 5.13 restaurer un mur en pisé*

Les édifices sont souvent de plan linéaire, limité en hauteur avec des percements massés*. L'hydrométrie est régulée grâce aux propriétés de la terre crue.

Au milieu du XIX^e, début du XX^e siècle, l'arrivée du chemin de fer a développé l'usage du mâchefer*, en moellon ou en banche suivant le même principe que le pisé. Ce matériau est issu des résidus de houille.



A Lyon, existe un immeuble d'habitation en pisé de 1850 - six étages, 26 mètres sous toiture ! Il se situe à la Croix Rousse, au 1, rue de Nuit. En 1994, à Fareins (01) la salle des fêtes utilise le pisé dans une mise en œuvre contemporaine. En 1995, La ville nouvelle de l'Isle d'Abeau (38) est créée avec douze îlots de logements en pisé. En 2019, une partie de la nouvelle crèche de Fareins (01) est construite en pisé. En 2020, quartier Confluence, un immeuble de bureaux utilise le pisé préfabriqué pour ses murs porteurs.

Voir : « Les rendez-vous du pisé » - association Initiative Commune (Chatillon-sur-Chalaronne)